



© Aude MOTTIAUX - PNR Sainte-Baume

CONGRÈS DES PARCS 2022

Afin de pouvoir répondre à un objectif de développement des énergies renouvelables tout en préservant les espaces naturels à enjeux patrimoniaux, paysagers, agricoles et forestiers de son territoire, le Parc a lancé une étude permettant d'identifier les zones exemptes d'enjeux (toitures, zones artificialisées, ...).

En tant que lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Foncier dérisqué » lancé par la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Parc et le Syndicat mixte Provence Verte Verdon (pilote d'un PCAET) lancent, sur leurs territoires respectifs, une étude visant à identifier des secteurs propices pour l'implantation de panneaux photovoltaïques en des lieux à contraintes maîtrisées (ex. toitures, anciennes carrières ou mines, espaces de stationnement...).

De grappe en grappe pour essaimer sur le territoire

L'objectif de cette étude sera de proposer une offre à l'attention des prestataires du développement photovoltaïque pour l'implantation de surfaces photovoltaïques en des lieux à contraintes maîtrisées (foncier dérisqué). Cela signifie que ces implantations se feront sur des sites sur lesquels ils ne s'opposeront pas à l'atteinte des autres objectifs de la charte, qu'il s'agisse de la protection des paysages, de la biodiversité ou du foncier agricole et forestier par exemple. Par ailleurs, des grappes de projets seront constituées pour valoriser les petites surfaces, généralement peu attractives pour accueillir un tel équipement.

Plusieurs partenaires économiques inscrits dans une démarche de transition énergétique se sont engagés aux côtés du Parc afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de déploiement sur le territoire.

Du sur-mesure pour des enjeux multiples

Au travers des études, d'une durée prévisionnelle de deux ans, il s'agira de faire émerger des projets concrets permettant :

- D'augmenter l'autonomie énergétique du territoire en développant la production d'électricité photovoltaïque
- De concilier production d'énergie solaire et respect des enjeux paysagers, environnementaux et sociaux des installations
- De générer des retombées économiques sur le territoire (financières et créations d'emploi)
- De sensibiliser au développement des énergies renouvelables et de projets citoyens

Ainsi, sur plus de 100 sites publics et privés du territoire, des diagnostics techniques concernant leur capacité d'équipement ainsi que des scénarios économiques permettront aux propriétaires de planifier une réalisation effective d'installations photovoltaïques.

Contact

Parc naturel régional de la Sainte-Baume
Bât. Nazareth - 2219 CD80 - Route de Nans
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
stephanie.singh@pnr-saintebaume.fr
Tél. : 04 42 72 35 22